



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mutuelles

Question écrite n° 84350

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur la faillite de la caisse de retraite de la fonction publique, le CREF, devenu COREM après un changement de statut. Des milliers de fonctionnaires ont été floués de leurs cotisations. Le COREM souligne qu'il n'est pas responsable de la situation antérieure et refuse d'assumer les pertes. La cour administrative d'appel de Paris a condamné l'État à indemniser 2 000 victimes du CREF à hauteur de 17 000 euros chacun. 4 000 autres plaignants ont également saisi la justice. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire savoir si l'État entend donner suite au jugement de la CAA de Paris concernant les 2 000 premiers plaignants. Il souhaite également connaître sa position concernant les 4 000 suivants.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84350

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 8070

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)